

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 21

Pour : 21

Date de la convocation : 30 mai 2023

Séance du 6 juin 2023

Délibération 2023 – 06/06/23-01

L'an deux mil vingt-trois le 6 juin

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain

CARJOT Jean-François

DESMARIS Elodie

GIVORD Jean-Louis

DUCLOS Nathalie

BERTHOUD Françoise

DUMARAIS Serge

LAURENT Michèle

TRONCY René

YÜKSEL Ufuk

GABILLET Guy

MIGNOT Catherine

TRESSELT Nadine

THIBERT Karine

GREGOIRE Cédric

NIZET Cécile

MIGNOT Catherine

DUBOIS Françoise

TROUILLOUX Caroline

RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Karine THIBERT

Absent(e) excusé(e) : Sébastien LEQUEUX, Alexandre DESRAYAUD, Claude RABUEL.

Pouvoirs : Claude RABUEL donne pouvoir à Jean-François CARJOT

Objet : remboursement de frais avancés par Mme DUMON Monique

Objet : remboursement de frais avancés par Mme DUMON Monique

Monsieur le Maire expose que Madame Monique DUMON a réglé la facture CEWE pour l'achat de livres photo du musée des attelages.

Il convient de délibérer afin de procéder au remboursement des frais engagés pour un montant total de 139.17€.

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le remboursement à Madame Dumon Monique, domiciliée au 27 rue des Jonquilles à Vonnas, la somme de 139.17€.

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU 12 JUIN 2023*

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le-Maire
Alain GIVORD**

